01.

"RE-GARD"

un club d'entreprises
pas comme les autres

RE-GARD
Réseau d'entrepreneurs du Gard

02

La vision "RE-GARD"

« RE-GARD » a pour but de réunir des chefs d'entreprises, dirigeants ou représentants salariés, pour partager des instants de convivialité, dans un environnement professionnel, afin d'élargir nos réseaux respectifs.

Nous sommes tous chefs d'entreprise, décideurs ou représentants de nos structures, « RE-GARD » n'a pas pour objectif de nous apprendre comment faire, de comptabiliser nos « taux de transformation » ou de présence*.

« RE-GARD », une approche responsable et respectueuse de nos talents. Notre mission, nous permettre de nouer des relations avec des acteurs économiques que nous n'aurions peut-être jamais eu l'occasion de rencontrer.

CHARTE RE-GARD - PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

PARAPHE

« RE-GARD » est une association loi 1901 à but non lucratif (non assujettie à TVA)

L'esprit "RE-GARD"

Notre volonté première est de vous réunir, sans que votre adhésion ne devienne une contrainte pour vos vies personnelles et professionnelles.
Vous êtes libre de venir quand bon vous semble, seul, accompagnés de vos conjoints et/ou amis, pour profiter de soirées qui sauront vous séduire, à la fois par la qualité des échanges que vous pourrez initier mais également par notre volonté de vous faire passer de belles soirées dans des lieux incontournables de notre région.

PARAPHE

04. Le concept "RE-GARD"

10 soirées dans l'année dont deux événementielles !

8 Conviviales "conventionnelles"

(planning annuel défini en décembre de l'année précédente)

- Accueil des membres adhérents et de leurs convives à partir de 19h00

Tirage au sort de vos places et accès à vos « TABLES DE RENCONTRE » .

- De 19h30 à 20h45

  - Nous partagerons avec vous l'actualité RE-GARD avant d'inviter quelques membres (préalablement informés) à venir se présenter à vous
  - Alternance entre les interventions des membres et libres échanges entre vous par TABLE DE RECONTRE
  - ·Vous aurez l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de laisser libre court « à qui vous êtes », d'écouter, de parler de vous, de découvrir l'autre, d'échanger tout simplement.

- A partir de 20h45

Questions réponses entre nous puis début de la soirée de convivialité, sous un format de type « buffet » pour que vous puissiez profiter de la soirée et vous déplacer librement.

CHARTE RE-GARD – PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

PARAPHE

2 Conviviales "événementielles"

(planning annuel défini en
décembre de l'année précédente)

- ## Rencontres

Toujours au format « TABLE DE RENCONTRE », ces soirées évènementielles proposeront des interventions de professionnels sur des sujets d'actualité mais également, des animations ludiques, culturelles, sportives (praticables par tous et toutes), dansantes.... Des moments de partage, qui seront, nous l'espérons attendus par tous.

05.

PARAPHE

**Toutes les soirées auront lieu dans des établissements GARDOIS.
L'accès sera soumis à la réglementation sanitaire en vigueur.**

CHARTE RE-GARD - PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

06.

Le savoir vivre

Comme dans tout environnement réunissant des personnes de divers horizons, il nous parait important de rappeler que chacun d'entre nous, devra adopter une attitude respectueuse à l'égard des autres.
Quel que soit le contexte, il ne sera jamais accepté qu'un membre adhérent ou l'un de ses convives, ait un quelconque débordement comportemental et ce, quelle qu'en soit la raison.
Toute attitude jugée inadaptée, entrainera la convocation de l'adhérent concerné par les membres du bureau. Les éventuelles exclusions seront votées à la majorité après avoir pris en considération les explications de l'adhérent concerné.

L'implication

- Adhésion et renouvellement : si aucun taux de participation n'est « obligatoire » au sein du club, il n'en demeure pas moins, que tous les renouvellements d'adhésions seront validés par les membres du bureau selon le niveau de participation en année N-1 (après prise en considération des événements personnels que chaque adhérent aurait pu avoir à subir).
- Chaque membre RE-GARD est et sera invité à être force de proposition quant à l'évolution du Club dans le temps, toujours en conservant l'identité du réseau.

PARAPHE

CHARTE RE-GARD - PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

07.

Le Bureau "RE-GARD"

Philippe Manches

Président

Agent général Gan Assurances

Sandra Jean

Vice-présidente

Responsable de production BOX UP

Thomas Turpin

Responsable communication

Gérant agence publicité BOX UP

Vanessa Gigneys

Trésorière

Chargée d'affaires Gan Assurances

Les voix des membres du bureau :

- Président : 2 voix
- Vice-président, responsable communication, trésoriere : 1 voix chacun
- Soit un total de 5 voix, majorité obtenue à 3 voix sur 5.

PARAPHE

CHARTE R6-GARD - PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

08.

Les membres actifs "RE-GARD"

Olivier Crusells

Décorateur d'intérieur

Cécile Communal

Assistante de direction

CHARTE RE-GARD - PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

PARAPHE

09.

La communication de "RE-GARD"

Tout au long de l'année, divers moyens seront mis en place pour vous tenir informé de l'activité du club :

- Lettres « RE-GARD » mensuelles qui vous informeront sur les activités du club, les soirées passées, les programmes à venir et la présentation de quelques membres du réseau (diffusion par e-mails)
- Création d'un site vitrine : re-gard.fr
- Rélai sur les réseaux Sociaux

@RE-GARD

CHARTE RE-GARD - PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

PARAPHE

L'adhésion "RE-GARD"

10.

COMMENT S'INSCRIRE ?

✔ LES TARIFS

- Adhésion annuelle 250 €, règlement en une fois, pas de cotisation proratisée si adhésion en cours d'année civile. (Période d'adhésion du 01/01 au 31/12)
- Pas de reconduction tacite
- Soirées conviviales : tarifs déterminés en fonction des prestations de chaque soirée (lieu, repas, animations...), à régler par chaque adhérent* via une application en ligne, préalablement à la soirée (aucune inscription de dernière minute sur place et/ou annulation contre remboursement, hors report de la soirée)

1. Les 8 Conviviales Conventionnelles: tarifs entre 45 et 65 € par personne selon lieu et prestation sélectionnée
2. Les 2 Conviviales Evènementielles : Tarifs évolutifs selon projets et prestations partagées avec les membres du réseau.
3. Les lieux de réception sélectionnés ayant des capacités d'accueils variables, les inscriptions seront gérées sur le principe suivant, « premier inscrit, premier servi » jusqu'à ce que le nombre maximum de participants soit atteint.

✔ LES ADHÉRENTS

- Chaque adhérent s'inscrit en précisant l'activité professionnelle qu'il représente et s'engage (lors de son intervention en conviviale) à ne parler que de l'activité pour laquelle il adhère au sein du club

- 2 adhérents maximum par activité (sauf accord dérogatoire des adhérents concernés)

- Chaque adhésion est préalablement soumise à l'accord des membres du bureau de l'association

PARAPHE

CHARTE RE-GARD - PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

11.

L'inscription "RE-GARD"

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Faire acte de candidature auprès d'une personne membre du bureau ou membre actif
- Compléter la fiche d'inscription et de présentation ci jointe
- Régler votre cotisation annuelle de 250 € par chèque établi à l'ordre de RE-GARD (encaissement courant décembre)
- Parapher et signer la charte RE-GARD
- Envoyer tous ces éléments par mail à l'adresse : contact@re-gard.com ou par courrier à l'adresse suivante : 10 A Rue Emile Jamais 30900 Nîmes (chez Gan Asssurances)

Le nombre d'adhérents est limité la première année à :
- 2 représentants par activité (sauf accord dérogatoire)
- Date d'effet de l'adhésion : 01/01/2022 pour 12 mois.

CHARTE RE-GARD – PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD

PARAPHE

"RE-GARD" en résumé

UN RÉSEAU D'ENTREPRENEURS DU GARD QUI :

- ✔ Vous permettra d'élargir votre réseau professionnel et personnel
- ✔ Vous donnera accès à des soirées d'échanges et de partage dans un esprit de convivialité
- ✔ Vous permettra de convier vos conjoints, clients, amis, connaissances dans un esprit à la fois professionnel et festif

10 soirées planifiées à l'année, 10 occasions de nous réunir, de nous découvrir tout en passant un agréable moment.

PARAPHE

13.

RE-GARD
Réseau d'entrepreneurs du Gard

Bienvenue dans le réseau RE-GARD !

Signature & tampon

CHARTE RE-GARD - PROPRIÉTÉ INTECTUELLE DE RE-GARD